

# QUELLE PLACE POUR LE NUCLÉAIRE DANS LE MIX ÉNERGÉTIQUE FRANÇAIS ?

Expérimentation de la méthode de clarification  
des controverses

ÉTUDE - JUIN 2022



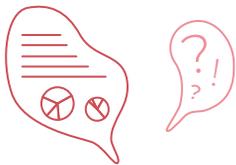
*A la veille des débats qui s'annoncent autour de la Stratégie Française pour l'Energie et le Climat, le CESE s'inscrit par ce travail dans sa tradition de recherche d'un dialogue constructif, dépassant les postures et les clivages. Fort des 80 organisations de la société civile qui le composent, le CESE souhaite ainsi contribuer à favoriser une participation citoyenne éclairée et apaisée. Une large appropriation des sujets et enjeux, ainsi qu'un partage des solutions mises en œuvre sont en effet essentiels au succès des décisions et politiques publiques qui en découleront.*

## Le nucléaire à la croisée des chemins

Le nucléaire suscite nombre de questions : sécurité des centrales les plus anciennes, mise en œuvre & coût des EPR, ressources d'uranium, stockage et impacts sur l'environnement des déchets nucléaires... Dans le cadre de la SFEC, la question des décisions en matière de mix énergétique et de la place du nucléaire se pose. **L'appropriation par le public des enjeux liés aux choix de mix énergétique est indispensable**, mais le sujet du nucléaire est l'un des plus clivants, objet de controverses passionnées.

70 %

ENVIRON DU  
MIX ÉLECTRIQUE,  
soit 20 % de l'énergie  
totale, est d'origine  
nucléaire en France



## L'analyse de controverses pour éclairer le débat

Comment objectiver et débattre sereinement du sujet ? Quels sont les arguments en présence ? Pour traiter ce sujet complexe, le CESE a choisi d'expérimenter la méthode dite « **d'analyse des controverses** » (définie par une étude élaborée en son sein en 2020), pour permettre à la société civile organisée de s'exprimer sur ces questions. Le but de l'étude est d'identifier les points clés d'une question controversée, d'en clarifier les arguments pour faciliter l'appropriation des débats par les acteurs en les rendant le plus accessibles possible. Comme le veut la méthode, elle n'a pas vocation à prendre parti en faveur d'une solution plutôt qu'une autre, mais pourra servir de base de travail pour un futur avis du CESE.

60 %

ENVIRON DE  
L'ÉNERGIE

consommée en  
France est  
d'origine fossile  
(pétrole et gaz)

## LES RAPPORTEURS :

### Sylvain Boucherand

sylvain.boucherand@lecese.fr  
01 44 43 64 22

Chef d'entreprise et directeur conseil RSE, biodiversité et climat, Sylvain Boucherand est membre du groupe Environnement et nature, représentant de l'association Humanité et biodiversité, dont il est administrateur bénévole. Il préside la Commission de l'Environnement.

### Marie-Hélène Meyling

marie-helene.meyling@lecese.fr  
01 44 43 64 07

Cadre d'entreprise, représentante des salariés, Marie-Hélène Meyling est membre du groupe de la CFDT. Elle siège à la Commission de l'Environnement et à la Commission de l'Économie et des Finances.



Après avoir dressé une première liste d'une trentaine de thématiques, **7 questions ont été retenues**, en respectant des principes méthodologiques qui tendent à privilégier des questions fermées, appelant des réponses par oui ou par non, à formuler les questions les plus précises possibles et à éviter celles contenant des partis-pris sous-jacents :

- Le risque d'accident nucléaire dans notre pays incite-t-il à renoncer au nucléaire ?
- La filière nucléaire offre-t-elle une fiabilité de production ?
- Le nucléaire permet-il une indépendance énergétique de la France ?
- Le programme de gestion des déchets est-il compatible avec une relance du nucléaire ?
- Le nucléaire est-il plus compétitif que les autres énergies décarbonées ?
- À l'horizon 2050, un mix décarboné sans nucléaire est-il possible ?
- La France a-t-elle une politique d'information et de protection robuste et sûre des populations face à un accident nucléaire ?

Cet exercice de **clarification des controverses** par l'identification des arguments sur la place future du nucléaire dans le mix énergétique, cherche à **s'affranchir des idées reçues et des fake news** et à faire émerger les points clés sous-jacents du sujet. Si ce travail n'a pas la prétention d'être exhaustif, il peut favoriser une meilleure appropriation des enjeux par le public, éclairer le débat entre parties prenantes et faciliter ainsi la prise de décision par les pouvoirs publics.

Le travail d'identification des arguments sourcés a mobilisé des membres de la Commission Environnement et de celle de l'Economie et des finances du CESE. Une contribution extérieure d'acteurs spécialistes des questions du nucléaire civil, favorables ou opposés à cette source d'énergie, a été prise en compte pour compléter ce travail d'identification des arguments. **Une synthèse des principaux arguments en présence sur chacune des questions de travail a été réalisée.**

Le CESE s'est appuyé sur son savoir-faire dans l'organisation d'un **dialogue constructif**. Il est possible de dépasser les postures et les principaux clivages, d'apprendre à s'écouter et de commencer à rapprocher les points de vue. Comme le souligne la Commission Nationale du Débat Public, le CESE peut ainsi utilement contribuer et participer à l'animation des débats à venir. Ce travail préparatoire du CESE permet d'éclairer le débat et la décision publique.

